



**Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE**

Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00
E-mail : officenotarialarmentieres@notaires.fr

RÉFÉRENCES A RAPPELER OBLIGATOIREMENT :

Mr Regis HOULLIER
88 RUE JEAN JAURES
80730 DREUIL LES AMIENS

N^o Compte: 5592
Nos références: MRL /GEST

ARMENTIÈRES

Le 28/07/2008

Monsieur, Madame

Je vous prie de trouver sous ce pli un chèque barré N 2010111
sur la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS de la somme de
€: *****1666.02** Il représente :

LE REGLEMENT DES FERMAGES ET TAXES
FONCIERES POUR LE COMPTE DE
L INDIVISION HOULLIER DEDUCTION
FAITE DES FRAIS
DETAIL CI JOINT ET EXTRAIT DE
COMPTE

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.
LE CENTRE NOTARIAL

ÉTUDE OUVERTE DE 8 H 30 A 12 H ET DE 14 H A 18 H SAUF LE SAMEDI - LA CAISSE EST FERMÉE A 16 HEURES.
LE SAMEDI : PERMANENCE pour le Service Immobilier et le Service Location de 8 h 30 à 12 h
Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

CHÈQUE A DÉTACHER
et à remettre à votre BANQUE

Caisse des dépôts et consignations
Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé
MILLE SIX CENT SOIXANTE-SIX EUROS ET DEUX CENTS
MILLE SIX CENT SOIXANTE-SIX EUROS ET DEUX CENTS
MILLE SIX CENT SOIXANTE-SIX EUROS ET DEUX CENTS
Mr Regis HOULLIER

€ *****1666.02**

ARMENTIÈRES

28/07/2008

Payable en France
TRÉSORERIE ARMENTIÈRES
22, RUE SADI CARNOT
59427 ARMENTIÈRES CEDEX
TEL.: 03.20.77.04.97

Compte N° 0000117596W 28
SCP PESANT, THERET-VACOSSIN,
ADIASSE et DELAHOUSSE
Notaires Associés
112 à 118 rue de Dunkerque
BP 139
59428 Armentières Cedex

2010111 00001
N° de chèque Code guichet

(79)

⑈2010111⑈ ⑆059040031908⑆ 011759620003⑆

PESANT-THERET VACOSSIN-ADIASSE
 DELAHOUSSE NOTAIRES ASSOCIES
 112 à 118 rue de DUNKERQUE
 59428 ARMENTIERES CEDEX BP139

Extrait du compte CLIENT
 Du Début au 29/07/2008

5592 HOULLIER DUQUESNE Consorts

Le 30/07/2008
 Page No 0001
 Clerc : GEST
 Notaire: MRL
 Compt'Axe 4.00

Dernier No écriture au 28/07/2008 : 25984

Date Ecriture	No Ecrit.	Numéro Pièce	Contre Partie	Libellé de l'écriture	Débit	M O U V E M E N T S Crédit	Consigné	Solde
01/01/2006						151.74		151.74
09/01/2006	956	00000024	40112400	REPORT EXERCICE 2005				147.74
23/07/2008	25536	00135694	54120000	A XCDIF HAZEBROUCK EXTRAIT 32 STAES A VALOIR SUR FERMAGES 2000 A 2008	4.00	1500.00		1647.74
23/07/2008	25536	00135694	54120000	STAES RGT TAXES FONCIERES 2006/2007		157.00		1804.74
23/07/2008	25537	00000003	Multiple	DR ET TVA SUR FERMAGES STAES	138.72			1666.02
28/07/2008	25912	02010111	54210000	HOULLIER RGT FERMAGES ET TAXES FONCIERES POUR LE COMPTE DE L IND HOULLIER	1666.02			0.00
Totalisation en Euros :					1808.74	1808.74	0.00	0.00
Totalisation en Francs :							0.00	0.00

un cheque de 1122,23 € est émis le 28/07/2008



*1666,02 / 3
 555,34*

Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE



Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00

Dossier : FERMAGES année 2007/2008
Nos Réf. :
Vos Réf. :

Monsieur et Madame STRES
169, rue de Cassel
59540 NEUF BARQUIN

Au sujet de cette affaire, demander :
Marie-Rita LORIDAN - 03.20.77.93.63

ARMENTIERES, le 22 octobre 2007

Monsieur et Madame

Je vous informe que l'indice des fermages pour la période du 1^{er} OCTOBRE 2007 au 30 SEPTEMBRE 2008 est de : 109, le prix du quintal de blé étant pour cette période de 20,68 €.

Par conséquent, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir dès que possible la somme ci-dessous :

- 20,68 € x 12,92 quintaux = 267,19 €

A laquelle il convient d'ajouter la quote part de taxes foncières pour l'année 2007 soit :

que je vous demandai ultérieurement.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et dans l'attente de votre règlement d'un montant total de

Je vous prie de croire, Monsieur et Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE



Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00

Dossier : FERMAGES année 2006/2007

Nos Réf. :

Vos Réf. :

Au sujet de cette affaire, demander :

Marie-Rita LORIDAN - 03.20.77.93.63

Monsieur et Madame STAES

149, rue de Cassel

59540 NEUF BARPIEU.

ARMENTIÈRES, le 12 août 2006

Monsieur et Madame,

Je vous informe que l'indice des fermages pour la période du 1^{er} OCTOBRE 2006 au 30 SEPTEMBRE 2007 est de : 107,60, le prix du quintal de blé étant pour cette période de 20,41 €.

Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir dès que possible, la somme ci-dessous :

- 20,41 € x 12,92 quintaux = 263,70 €

A laquelle il convient d'ajouter la quote part de taxes foncières pour l'année 2006 soit :

Je vous souhaite bonne réception de la présente et dans l'attente de votre règlement d'un montant total de 263,70 €

Je vous prie de croire, Monsieur et Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE



Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00

Dossier : FERMAGES année 2005-2006
Nos Réf. : addition de blé
N° Réf. : 5592

Monsieur et Madame STAES
149, rue de Cassel
59940 NEUF BARQUIN.

En sujet de cette affaire, demander :
Marie-Rita LORIDAN - 03.20.77.93.63

ARMENTIÈRES, le 21 janvier 2006

Monsieur et Madame,

Je vous informe que l'indice des fermages pour la période du 1^{er} OCTOBRE 2005 au 30 SEPTEMBRE 2006 est de : 108,60, le prix du quintal de blé étant pour cette période de 20,60 €.

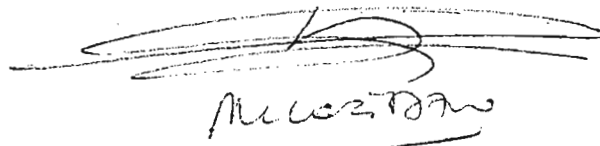
Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir dès que possible, la somme ci-dessous :

- 20,60 € x 12,92 quintaux = 266,15 €.

A laquelle il convient d'ajouter la quote part de taxes foncières pour l'année 2005 soit :
104 € (ci-joint justificatif).

Je vous souhaite bonne réception de la présente et dans l'attente de votre règlement d'un montant total de 370,15 €

Je vous prie de croire, Monsieur et Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.


Bernard PESANT

Braveurs il ne me semble pas avoir reçu les fermages réclamés le 20/01/2006
Ci-joint copie

Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE



Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00

Dossier : FERMAGES année 2004/2005
Réf. : Indicia Notaires
Réf. : 5592

Monsieur et Madame STAES
149, rue de Cassel
59940 NEUF BARPHEIN

En sujet de cette affaire, demander :
Marie-Rita LORIDAN - 03.20.77.93.63

ARMENTIÈRES, le 24 janvier 2005

Monsieur et Madame,

Je vous informe que l'indice des fermages pour la période du 1^{er} OCTOBRE 2004 au 30 SEPTEMBRE 2005 est de : 114,32 le prix du quintal de blé étant pour cette période de 20,87 €

Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir dès que possible, la somme ci-dessous :

$20,87 \times 12,92 \text{ quintaux} = 269,64 \text{ €}$

A laquelle il convient d'ajouter la quote part de taxes foncières pour l'année 2004 soit :
91 €

Je vous souhaite bonne réception de la présente et dans l'attente de votre règlement d'un montant total de 360,64 €

Je vous prie de croire, Monsieur et Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE



Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00

Dossier : FERMAGES année 2003/2004
N° Réf. : indivisio Haucier
N° Réf. : 5592

Monsieur et Madame STAES
149, rue de Cassel
59940 NAUF BARQUIN

En sujet de cette affaire, demander :
Marie-Rita LORIDAN - 03.20.77.93.63

ARMENTIÈRES, le 21 Janvier 2006

Monsieur et Madame,

Je vous informe que l'indice des fermages pour la période du 1^{er} OCTOBRE 2003 au 30 SEPTEMBRE 2004 est de : 111 le prix du quintal de blé étant pour cette période de 21,06 €

Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir dès que possible, la somme ci-dessous :

$$- 21,06 \times 12,92 \text{ quintaux} = 272,10 \text{ €}$$

A laquelle il convient d'ajouter la quote part de taxes foncières pour l'année 2003 soit :
89 €

Je vous souhaite bonne réception de la présente et dans l'attente de votre règlement d'un montant total de 361,10 €

Je vous prie de croire, Monsieur et Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.

M. LORIDAN



NOTAIRES ASSOCIES

Société Civile titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P.139 - 59428 ARMENTIERES CEDEX
Tél 20.77.41.41
Télécopie 20.77.28.00

Monsieur et Madame STAES
149, rue de Cassel.
59940 NEUF BARQUIN.

fermage 2000
201
2002
Mme Houillier

Au sujet de cette affaire, demander :

Marie-Rita LORIDAN

ARMENTIERES, le 20 novembre 2002

Rappel du 9/01/2003

Monsieur,

J'ai l'honneur, comme chaque année, de vous informer que le prix du quintal de blé, pour la campagne 2000/2001/2002 a été fixé par les pouvoirs publics à la somme de

2000 : 21,26 €
2001 : 21,01 €
2002 : 21,31 €

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir pour la fin du mois de décembre 2002, au plus tard, les sommes ci après reprises :

12,92 x 21,26 € = 274,68 €
12,92 x 21,01 € = 271,45 €
12,92 Quintaux x 21,31 € = 275,32 €
Impots 2002 : 89,10 €
TOTAL :..... 310,45 €

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Ajouter Taxe Surée 2002
= 89 €

Total à payer: 399,45 €

B. PESANT, A. SOMON
M. THERET-VACOSSIN, O. ADIASSE
NOTAIRES ASSOCIES
112 à 118, Rue de Dunkerque
B.P. 139
59428 ARMENTIERES Cedex
Tél. 03.20.77.41.41

Bernard PESANT, Martine THERET-VACOSSIN,
Olivier ADIASSE, Pierre-Denis DELAHOUSSE



Notaires Associés
Société Civile Titulaire d'un Office Notarial
112 à 118, rue de Dunkerque
B.P. 139 - 59428 ARMENTIÈRES CEDEX

Accueil 03.20.77.41.41
Service Immobilier 03.20.77.30.19
Service Location 03.20.77.93.64
Télécopie 03.20.77.28.00

Dossier : FERMAGES-Mme HOULLIER
Nos Réf. :
Vos Réf. :

Monsieur et Madame STAES
149, rue de Cassel

Au sujet de cette affaire, demander :
Marie-Rita LORIDAN - 03.20.77.93.63
E-mail:gestion.armentieres@notaires.fr

59940 NEUF BERQUIN
LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.

ARMENTIERES, le 12 OCTOBRE 2007

Monsieur et Madame,

Je vous prie de trouver sous ce pli, la copie de différents courriers qui vous ont été adressés en son temps et les appels de fonds pour les fermages 2006/2007 et 2007/2008.

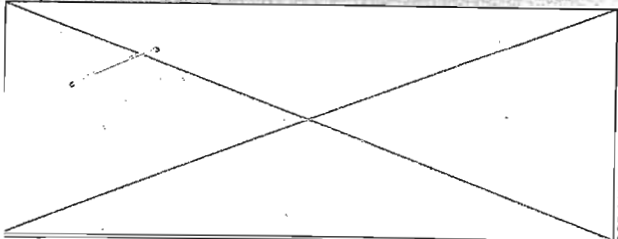
Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir un chèque de 2 622,23 €. Toutefois compte tenu de la somme importante, je vous invite à me faire une proposition.

Je vous remercie de bien vouloir rapidement prendre contact afin d'éviter une nouvelle relance et le recouvrement par voie d'huissier.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Monsieur et Madame, de mes sentiments de mes sentiments distingués.

En provenance de :



SGR 2 V5 NSR 02 06-40464-09 06-07

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :

1A 009 751 9221 2



Renvoyer à l'adresse
ci-dessous :

FRAB

Présentation le : / /
Distribution le : / /
Signature du destinataire ou du mandataire
(Précisez nom et prénom)

RCS PARIS 356 000 000

Louise Adamec
Bp 139
59425 Armentières cedex